

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 20 mars 2009

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2009-4-2-14

Service consulté

Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 350 000 € au Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace pour la poursuite des missions en 2009. Il est également demandé d'approuver la convention avec le CEEJA précisant les modalités de versement de l'aide départementale et de m'autoriser à la signer.

Le CEEJA sollicite le soutien financier du Département pour 2009. Cette association contribue au développement de l'économie haut-rhinoise et à son rayonnement au niveau international. Elle a pour vocation de promouvoir et développer les relations avec le Japon. Ses activités s'articulent autour de trois pôles : l'enseignement et la recherche, la promotion économique et touristique et la culture.

Dans la continuité des années précédentes, le CEEJA souhaite proposer un programme de qualité pour 2009 avec des activités nombreuses et variées. Vous trouverez le document détaillé en annexe 1 de la convention jointe au rapport.

Le budget prévisionnel du CEEJA (annexe 2 de la convention jointe au rapport) s'élève à 841 430 €, les dépenses étant détaillées par type d'activités.

Le Conseil Général est sollicité à hauteur de 385 470 €, soit une augmentation de 2 % par rapport à la subvention de 2008 qui s'élevait à 377 910 €.

La Région Alsace est sollicitée à hauteur de 313 160 €, soit une augmentation de 2 % par rapport à la subvention de 2008 qui s'élevait à 307 020 €. En 2009, selon les indications données à ce jour, elle devrait renouveler son aide de 2008.

Dans le cadre du suivi des associations mis en place par la Mission Contrôle de Gestion en liaison avec les services, une étude financière a été menée sur les comptes du CEEJA. Au vu du bilan et compte de résultat au 31 décembre 2007, il apparaît que :

- le CEEJA dispose d'une structure financière solide, sans emprunt,
- la trésorerie globale est positive (différence entre l'actif réalisable et disponible et les dettes à court terme), en progression sur 2007 et représente plusieurs mois de fonctionnement.

Par ailleurs, ces dernières années, l'aide départementale en faveur du CEEJA a évolué de manière significative : 227 K€ en 2005, 371 K€ en 2006, 378 K€ en 2007 et 2008.

Au vu de l'ensemble de ces éléments et conformément à la demande de maîtrise des dépenses publiques engagée lors des orientations budgétaires 2009 et qui se poursuivra tout au long de l'année, nous vous proposons d'ajuster l'aide allouée au CEEJA en 2009.

En effet, sur le plan strictement financier et toutes choses égales par ailleurs, la subvention de fonctionnement accordée au CEEJA en 2009 pourrait faire l'objet d'une baisse et s'élever à 350 000 €, sans pour autant fragiliser l'équilibre financier général de l'association. En effet, celle-ci dispose a priori d'une capacité d'autofinancement susceptible d'absorber la baisse de la subvention.

En conclusion, je vous propose

- d'accorder une subvention de fonctionnement de 350 000 € au CEEJA pour 2009,
- d'autoriser le prélèvement des crédits correspondants sur le Programme F025 - Enseignement Supérieur et Recherche - chapitre 65, nature 6574, fonction 23, opération 2009/F725/9999,
- d'approuver la convention jointe au rapport et précisant les modalités de versement de l'aide départementale et de m'autoriser à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

CONVENTION POUR LE VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
au titre de l'année 2009
en faveur du Centre Européen
d'Etudes Japonaises d'Alsace

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321,

Vu le Règlement Financier du Département du Haut Rhin adopté par le Conseil Général,

Vu la demande de subvention en date du 12 janvier 2009,

Entre,

Le Département du Haut-Rhin (dossier suivi par le Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme), sis 100, avenue d'Alsace - B.P. 20351 - 68006 COLMAR cedex, représenté par le Président du Conseil Général, autorisé par une délibération de la Commission Permanente en date du 20 mars 2009,

ci-après désigné "Le Département"

d'une part,

Et

Le Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace, sis 8, route d'Ammerschwihr 68240 KIENTZHEIM représenté par M. André KLEIN, Président,

ci-après désigné "le CEEJA"

d'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE :

Le Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace (CEEJA) contribue au développement de l'économie haut-rhinoise et à son rayonnement au niveau international. Il a pour vocation de promouvoir et développer les relations avec le Japon. Ses activités s'articulent autour de trois pôles : l'enseignement et la recherche, la promotion économique et touristique et la culture.

ARTICLE 1 : Objet

Dans la continuité des années précédentes, le CEEJA souhaite proposer un programme de qualité pour 2009 avec des activités nombreuses et variées. C'est ainsi que la subvention de 350 000 € accordée pour 2009 est basée sur le programme prévisionnel (annexe 1) et sur le budget prévisionnel 2008 (annexe 2).

ARTICLE 2 : subvention de fonctionnement

Pour l'année 2009, le Département du Haut-Rhin alloue une subvention de fonctionnement de 350 000 Euros. Cette subvention doit permettre de couvrir une partie des dépenses de fonctionnement général du CEEJA.

ARTICLE 3 : modalités de versement

Conformément au règlement financier du Département, l'aide sera versée comme suit :

- un acompte de 50% après signature de la convention, sous réserve de la production du budget prévisionnel de fonctionnement équilibré par le représentant légal du CEEJA,
- le solde de 50% au cours du deuxième semestre au vu de la présentation du bilan et du compte de résultat 2008 et d'un compte rendu détaillé des activités du CEEJA en 2009.

Les versements seront effectués par prélèvement sur le programme F025, chapitre 65, nature 6574, fonction 23, opération 2009/F725/9999 du budget départemental et virés au compte BNP PARIBAS ALSACE FRANCHE-COMTE n°30004 00486 00010054745 88.

Le comptable assignataire est le Payeur Départemental.

ARTICLE 4 : Reddition des comptes, présentation des documents financiers

Le CEEJA s'engage à :

- a) Communiquer au Département, au plus tard le 30 juin de l'année suivant la date d'arrêt des comptes, ses bilans et comptes de résultats détaillés et de tous documents permettant de rendre compte de l'activité du dernier exercice,
- b) Tenir sa comptabilité selon les normes édictées par le plan comptable des associations et dans le respect des dispositions légales et réglementaires concernant les organismes privés subventionnés par des fonds publics,

- c) Aviser le Département de toute modification concernant ses statuts, sa présidence, ses coordonnées (postales, bancaires,...),
- d) Mentionner l'aide du Département par tout moyen approprié,
- e) Présenter le compte d'emploi de la subvention attribuée qui comportera le détail des actions entreprises, le nombre de personnes accueillies et d'une manière générale tout élément utile à l'analyse et l'évaluation de l'utilisation de la subvention octroyée pour l'année 2009,
- f) Un bilan financier détaillé de l'activité d'accueil développée sur le site de Kientzheim et les statistiques s'y rapportant pour l'année 2009.

Les modalités de versement et de contrôle des subventions se feront conformément au règlement financier du Département et, le cas échéant, aux dispositions législatives et réglementaires concernant les organismes subventionnés par des fonds publics.

Ainsi, le Département se réserve la possibilité de procéder à toute autre forme de contrôle de l'usage des fonds (sur place, avant ou après le versement de l'aide) et le CEEJA s'engage à faciliter ce contrôle.

Le respect des présentes prescriptions est impératif. A défaut, le Département pourra suspendre le versement des subventions, voire demander le remboursement des acomptes déjà versés.

ARTICLE 5 : durée

La présente convention est valable pendant toute la durée des obligations liées au versement des subventions au titre de l'exercice 2009.

La durée de validité de l'aide est de un an sur l'exercice 2009.

ARTICLE 6 : résiliation de la convention

Le Département se réserve la faculté de résilier de plein droit la présente convention sans préavis ni indemnité en cas de non respect par le CEEJA de l'une des clauses exposées ci-dessus dès lors que, dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par le Département par lettre recommandée avec accusé de réception, le CEEJA n'aura pas pris les mesures appropriées, ou sans mise en demeure en cas de faute lourde.

La présente convention sera résiliée également de plein droit et sans indemnité en cas de changement d'objet ou d'activité, de faillite, de liquidation judiciaire, d'insolvabilité notoire ou d'impossibilité pour l'Association d'achever sa mission.

ARTICLE 7 : caducité de la convention

La présente convention sera rendue caduque par la dissolution du CEEJA.

ARTICLE 8 : remboursement des subventions

Dans les cas visés aux articles 6 et 7, le Département pourra suspendre le versement des subventions, voire l'annuler et demander le remboursement des acomptes déjà versés.

ARTICLE 9 : compétence juridictionnelle

Tout litige relatif à l'exécution de la présente convention relèvera de la compétence des tribunaux du ressort du Département du Haut Rhin.

Fait en deux exemplaires

A, le

Le Président du CEEJA

Le Président du Conseil Général

André KLEIN

Charles BUTTNER

CENTRE
EUROPÉEN
D'ÉTUDES
JAPONAISES
D'ALSACE

CEEJA

B route d'Ammerschwahr
68240 KIENZHEIM
FRANCE

Tél. +33 (0)3 89 23 16 53
Fax +33 (0)3 89 23 08 78
Email : ceeja@ceeja-japon.com
Site : www.ceeja-japon.com

PROGRAMME 2009 PREVISIONNEL

**Recherche
Enseignement
Action culturelle
Promotion économique et touristique**



La langue japonaise est, selon les années, la deuxième ou la troisième langue la plus étudiée à l'Université de Strasbourg par les étudiants. Deuxième région pour l'apprentissage de la langue et de la civilisation japonaises après la région parisienne, l'Alsace bénéficie d'environ 5000 emplois grâce à la présence économique du Japon.

Après une année 2008 marquée par le 150^{ème} anniversaire des relations diplomatiques franco-japonaises, l'Alsace a confirmé sa place de région privilégiée en matière de relations avec le Japon.

Les événements et les échanges culturels, scientifiques, économiques et scolaires y ont été extrêmement nombreux et l'année 2009 verra la concrétisation de nombreux projets amorcés en 2008.

L'année 2009 verra la fusion des trois universités de Strasbourg en une nouvelle entité, « l'Université de Strasbourg ». Le CEEJA deviendra alors le partenaire privilégié d'une des plus grandes universités d'Europe. Depuis la création du CEEJA, en janvier 2001, l'Université Marc Bloch de Strasbourg avait signé une convention de partenariat avec le CEEJA. Une convention avait également été signée avec l'Université de Haute-Alsace.

L'année 2009 sera caractérisée au CEEJA par un équilibre stable entre l'ensemble de ses quatre volets : recherche, enseignement, culture et économie. Les interactions entre les volets se feront plus riches et les actions croisées culture-recherche, culture-promotion économique, recherche-économie seront plus fréquentes.

2009 sera aussi une année de consolidation des partenariats sur le long terme, du côté japonais mais aussi du côté européen. Une convention générale de partenariat sera signée avec la Fondation du Japon pour l'ensemble des volets du CEEJA et cette convention sera une première en France.

Le CEEJA projette de signer plusieurs nouvelles conventions européennes de partenariat, notamment avec la Ville de Fribourg en Allemagne. De plus, des projets de convention ont été mis en œuvre avec l'Université de Moscou, qui dispose d'un des plus grands départements de japonologie, ainsi qu'avec le Centre d'Etudes Japonaises de l'Université de Sao Paulo au Brésil, qui est le plus important de l'Amérique latine.

Ainsi en 2009, par l'ensemble de ses actions, le CEEJA consolidera la position de l'Alsace, comme région leader en matière d'échanges Europe-Japon, et ce dans tous les domaines : scientifiques, économiques, culturels et scolaires.

1. La recherche

La recherche au CEEJA est réalisée en étroite coopération avec le Département d'Etudes Japonaises de l'Université de Strasbourg et comporte quatre activités majeures :

- l'organisation d'actions scientifiques (colloques, session d'études, conférences) destinées non seulement aux chercheurs européens mais aussi au grand public et aux entreprises.
- le développement de la bibliothèque du CEEJA qui regroupe maintenant plus de 30 000 ouvrages en langues japonaise et européennes et sa mise à la disposition de tous : scolaires, chercheurs, cadres d'entreprises, grand public.
- La poursuite des travaux de publications du CEEJA, témoins des activités scientifiques du Centre et vecteurs de sa renommée à l'international,
- Le soutien aux chercheurs par le biais d'accueil de chercheurs en résidence ou de soutiens à la recherche.

Grâce à son réseau d'universités partenaires et à son programme de haute qualité, le CEEJA attire de plus en plus l'attention des grands universités japonaises et européennes. En 2009, un partenariat plus étroit avec la Russie sera à l'étude.

Par ailleurs, le CEEJA travaille au développement de plusieurs axes de recherches spécifiques, afin de progressivement devenir un centre de recherche auquel sont rattachés des chercheurs permanents relevant des universités. En 2009, cette nouvelle orientation sera progressivement mise en œuvre.

En 2009, un nouveau travail de catalogage et d'expertise sera accompli en partenariat avec l'Université Ritsumeikan qui souhaite répertorier l'ensemble des gravures et estampes se trouvant en Europe. Le CEEJA démarrera ainsi un travail de mise en réseau des musées alsaciens avec le Japon. Des commissions d'experts japonais viendront en Alsace afin d'expertiser les différentes collections japonaises d'Alsace.

A. Les actions scientifiques

Les colloques

En 2009, plusieurs colloques scientifiques sont prévus. Ils se dérouleront à l'Université de Strasbourg et au CEEJA à Kientzheim.

De plus, le CEEJA commencera à soutenir des colloques présentant des recherches sur l'Alsace et l'Europe, colloques qui se dérouleront au Japon et à l'étranger. L'objectif étant, à travers les échanges internationaux, de positionner l'Alsace comme une région leader en matière d'échanges académiques Europe-Japon.

- 19-22 mars Colloque international du Département d'Etudes Japonaises de l'Université de Strasbourg, en partenariat avec la Fondation du Japon, le Groupe d'Etudes Orientales et le Conseil Scientifique de l'Université de Strasbourg
 « *Censure, auto-censure et tabou* »
 à l'Université de Strasbourg et au CEEJA à Kientzheim
- Juin Colloque international, en partenariat avec Nichibunken (le centre de recherche majeur sur la culture japonaise à Kyôto), la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme en Alsace (Strasbourg) et le Groupe d'Etudes Orientales de l'Université de Strasbourg.
 « *Devenir l'autre – Expériences et récits du changements de culture entre Orient et Occident* »
 A Kyôto au Japon
- 20 et 21 juin Colloque international, en partenariat avec l'Université de Nagoya
 « *Interprétations des représentations relatives à la diffusion du savoir* »
 au CEEJA à Kientzheim
- Août Colloque international, en partenariat avec le Centre d'Etudes Japonaises de l'Université de Sao Paulo au Brésil
 « *20^{ème} colloque international des études japonaises (langue, littérature et civilisation) : France-Brésil* »
 A l'Université de Sao Paulo au Brésil
- 29 au 1er Nov Colloque international, en partenariat avec l'Université Hôsei de Tôkyô et l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Paris)
Thème à définir
 Au CEEJA à Kientzheim

Les sessions de recherche et d'études

Les sessions de recherche sont des séminaires de travail réunissant environ 8 à 10 chercheurs sur une même thématique. Un ou deux responsables scientifiques désignés par le Département d'Etudes Japonaises de l'Université de Strasbourg et le CEEJA coordonnent ces sessions. En 2009, plusieurs disciplines seront abordées dont notamment : le cinéma, l'anthropologie, le rire au Japon. Ces sessions d'études seront souvent croisées avec des actions culturelles.

- Avril Session de recherche sur le cinéma japonais, en marge du festival sur le cinéma d'animation
 Au CEEJA à Kientzheim
- Septembre Session de recherche sur l'anthropologie en partenariat avec le Sainsbury Institute for the study of Japanese Arts and Cultures de Londres
 Au CEEJA à Kientzheim

- Octobre Session d'Echanges Intellectuels, en partenariat avec la Fondation du Japon
Au CEEJA – Kientzheim, pour la 4^{ème} année consécutive
- Du 5 au 7 nov. Session de recherche sur « *Le rire* » en parallèle de représentations de théâtre kyôgen (théâtre classique comique), en partenariat avec l'Université Rikkyô (Tôkyô)
Au CEEJA à Kientzheim

Les conférences

Le CEEJA propose régulièrement des conférences, en 2009 au moins 11 conférences seront proposées. Ces conférences se déroulent au Corps de Garde à Colmar ainsi qu'à l'Université de Strasbourg et, à l'Université de Haute-Alsace, à Mulhouse.

- Février Conférence de Kanazawa Hideyuki, Professeur à l'Université de Sapporo et professeur invité à l'Université de Strasbourg
« *Les mondes de l'au-delà dans le Kojiki (Chronique des choses anciennes)* »
A l'Université de Haute Alsace à Mulhouse
- 2 -3 avril Conférences sur le droit par un professeur de l'Université Ritsumeikan
A l'Université de Strasbourg et au Corps de Garde à Colmar
- Octobre Conférences sur l'ethnologie
A l'Université de Strasbourg et au Corps de Garde à Colmar
- A définir 3 conférences dans le domaine des arts, de la littérature contemporaine et de la sociologie
A l'Université de Strasbourg et au Corps de Garde à Colmar

B. La bibliothèque

La bibliothèque du Ceeja fait aujourd'hui partie des grandes bibliothèques d'Europe spécialisées en japonologie. L'une de ses particularités tient au fait que les ouvrages sont directement accessibles aux chercheurs, contrairement à la majorité d'autres établissements, où le nombre de livres consultables est limité et où la procédure de demande de consultation reste longue et fastidieuse. Le travail des chercheurs en est ainsi grandement facilité.

Outre des ouvrages en japonais et des ouvrages en langues européennes sur le Japon, le Ceeja possède un fonds de films en japonais visibles sur place et empruntables par les utilisateurs de la bibliothèque.

Depuis la fin de l'année 2007, le Ceeja dispose de la télévision japonaise par satellite ce qui permet aux utilisateurs de la bibliothèque, en particulier aux étudiants, de se familiariser avec la langue japonaise utilisée dans les émissions télévisées.

Objectifs 2009 : Bibliothèque

Pour 2009, le Ceeja poursuivra résolument sa politique d'acquisition en privilégiant les ouvrages spécialisés (dictionnaires, encyclopédies...) et le complément des collections entamées par le Ceeja. En outre, le Ceeja compte également poursuivre la politique engagée l'an passé de renouvellement de sa médiathèque par l'acquisition de DVD en complément du fonds de cassettes VHS existant. Le Ceeja souhaite également renforcer son fonds de revues selon deux directions : l'abonnement aux principales revues académiques japonaises (*Shisô*, *Gekkan gengo*, etc.) et l'acquisition d'un choix de revues universitaires.

L'effort important d'enregistrement des ouvrages légués par le groupe Seijô se poursuit. Le Ceeja souhaite pouvoir ainsi compléter dans les meilleurs délais son catalogue en ligne. Pour ce faire, deux projets sont en cours et devraient se développer en 2009 : premièrement, la mise en place d'une collaboration avec le système Nacsis permettant à la fois une plus grande rapidité dans la saisie des données du catalogue et une meilleure visibilité vers l'international du fonds propre du Ceeja. Deuxièmement, dans le cadre plus large de la refonte du site web du Ceeja, un meilleur suivi au niveau du catalogue en ligne pour l'information du public. Parallèlement à cet effort, le Ceeja compte réaménager certaines parties de son fonds (les ouvrages de poche en langue japonaise tout particulièrement) dans un souci de cohérence et de visibilité.

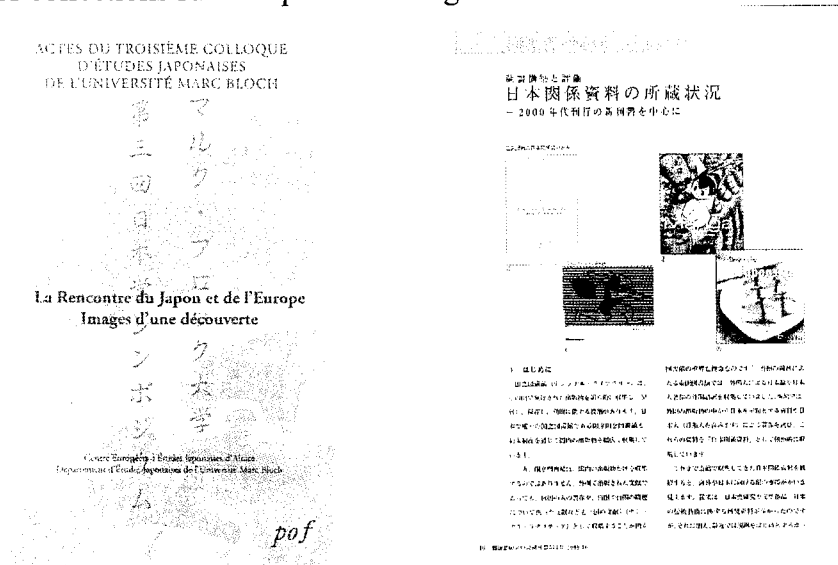
Par ailleurs, dans le souci du Ceeja de développer le prêt interbibliothèques grâce aux réseaux existants, un tel système a été, à titre expérimental, mis en place avec la bibliothèque du Département de Japonais de l'université de Strasbourg. Le Ceeja compte par la suite étendre encore ce système de prêt à l'ensemble des structures intéressées, à la fois auprès des bibliothèques et des centres de documentation alsaciens et auprès des bibliothèques universitaires en France et à l'étranger, toujours dans le souci de mettre l'accent sur le développement des études japonaises sans toutefois négliger le rôle de sensibilisation du grand public à la culture japonaise.

Enfin, le Ceeja compte mettre en place une ou plusieurs journées portes-ouvertes orientées vers le jeune public et le grand public, qui puissent tout en dynamisant la vie de la bibliothèque et du site du Ceeja en général, contribuer à faire mieux connaître la richesse des ressources documentaires du Ceeja et par là-même d'attirer toujours plus le public vers notre centre.

C. Les publications

Dans la continuité du travail éditorial mené depuis l'automne 2004 – neuf ouvrages publiés à ce jour – le CEEJA s'attache à pérenniser et diffuser les travaux de recherche menés dans le cadre de ses activités académiques, tant auprès des enseignants-chercheurs européens et japonais, qu'auprès des étudiants et de tout public impliqué dans la japonologie, ou plus simplement passionné par ce pays et les liens qui l'unissent à l'Europe.

Les partenariats de grande qualité, que le CEEJA a su mettre en place, assurent une valeur certaine aux ouvrages publiés, confortant ainsi à l'international la notoriété du Centre, déjà présent dans tout le réseau des bibliothèques de nos partenaires en Europe et au Japon, dont la Bibliothèque de la Diète japonaise (Bibliothèque nationale japonaise), qui a choisi la couverture de l'un de nos ouvrages : « *La rencontre du Japon et de l'Europe : Images d'une découverte* » pour illustrer dans sa revue, la vivacité des études japonaises et la richesse des collections sur le Japon à l'étranger.



Pour rappel, le Ceeja réalise plusieurs types de publications :

- Les *Cahiers du Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace* qui regroupent les textes des conférences données au Ceeja, ouvertes à un large public
- La *Revue d'Etudes Japonaises du Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace - Benkyô-kai* qui regroupe les interventions des spécialistes ayant participé aux sessions d'études organisées par le Ceeja
- Les *Actes des colloques* qui regroupent les interventions des participants des colloques organisés par le Ceeja

Le début de l'année 2009 sera marqué par la publication respective de deux ouvrages encore en chantier à ce jour :

- la 4^e livraison des « *Cahiers du CEEJA* » (conférences grand public 2005-2006)
- la 3^e livraison de « *La Revue d'études japonaises du CEEJA - Benkyôkai* » (recueil des sessions d'études)

Ces deux titres seront suivis en fin d'année par le numéro 5 des « *Cahiers du CEEJA* », mais aussi et surtout par la publication des Actes du quatrième colloque d'études japonaises de l'Université de Strasbourg dont la trentaine de participants prévus nous laissent présager de la richesse du volume à venir.

D. Le soutien aux chercheurs

En 2009, le CEEJA continuera sa mission de soutien à la recherche sur le Japon et notamment de soutien aux chercheurs qui travaillent sur le Japon en Alsace.

Une réunion de travail avec tous les doctorants en études japonaises sera organisée au CEEJA afin de croiser les attentes, et ils seront désormais intégrés plus fréquemment dans les activités scientifiques.

Le CEEJA continuera aussi sa mission de soutien à la recherche sur l'Alsace au Japon.

En 2008, le CEEJA a fait venir en Alsace Inouchi Naoki, Professeur à l'Université Meijô de Nagoya. Ce professeur travaille sur la présence économique Japon en Alsace. Le CEEJA lui a permis de concrétiser son séjour de recherche, en collaboration avec l'Université de Haute-Alsace. Durant son séjour, le Professeur Inouchi donnera une conférence sur ses recherches.

2. L'enseignement

Le volet enseignement a été créé suite aux nombreuses demandes émanant non seulement de plusieurs institutions japonaises, mais aussi de nombreux établissements scolaires d'Alsace. Tout comme le volet recherche, il est réalisé en étroite coopération avec le Département d'Etudes Japonaises de l'Université de Strasbourg.

Ce volet prend chaque année de l'ampleur et il s'est développé sur les trois années passées.

Il est essentiellement divisé entre l'accueil de stages pour enseignants et étudiants, japonais et européens, à Kientzheim, et les actions scolaires dans les établissements alsaciens.

A. Les stages pour enseignants et étudiants

Les stages pour les enseignants de japonais en Europe

Ces stages seront réalisés pour la 4^{ème} année consécutive en Alsace à Kientzheim. Co-organisés avec la Fondation du Japon, ils regroupent environ une trentaine d'enseignants européens. Ils sont l'occasion, pour les enseignants, d'une remise à niveau pédagogique.

En 2008, deux stages d'une semaine ont été accueillis. Du fait de la situation exceptionnelle de l'Alsace, au cœur de l'Europe, la Fondation du Japon souhaite poursuivre ces stages à Kientzheim en 2009. Ils sont aussi l'occasion pour les stagiaires de découvrir l'Alsace et le Département du Haut-Rhin.

Juillet	Stages pour les enseignants de japonais en Europe, en partenariat avec la Fondation du Japon au CEEJA à Kientzheim
---------	--

Les stages pour les étudiants européens

Ces stages existent depuis la création du CEEJA en 2001. Ce sont des séminaires intensifs de langue et culture japonaises concentrés sur quelques journées. Les étudiants viennent des universités alsaciennes ainsi que des universités européennes (Allemagne, Belgique, Suisse). Une soixantaine de participants se retrouvent, chaque année, pour étudier le Japonais à Kientzheim. Les étudiants participent financièrement aux frais nécessitant leur accueil sur place.

Mai	Stage d'immersion en langue et culture japonaises, pour débutants au CEEJA à Kientzheim
-----	---

Décembre	Stage d'immersion en langue et culture japonaises, pour débutants et avancés au CEEJA à Kientzheim
----------	--

Les stages pour les étudiants japonais

Le CEEJA a progressivement accepté d'accueillir des étudiants d'universités et de lycées japonais. Ces étudiants viennent environ une semaine pour découvrir l'Europe. Le CEEJA leur permet d'associer cours sur l'interculturalité Europe-Japon à Kientzheim et visites des sites importants en Alsace ainsi qu'en Allemagne et Suisse voisines. De plus, souvent une journée de découverte de la vie quotidienne française, avec travaux pratiques, est organisée à Kaysersberg ou Colmar.

En 2008, une collaboration avec la Maison Universitaire France-Japon a été amorcée avec une conférence sur l'Europe donnée par la directrice Madame Lett.

En fin de stage, le CEEJA propose une conférence sur l'historique des relations Alsace-Japon, afin de montrer aux futurs acteurs des relations Europe-Japon l'importance de notre région dans ces échanges.

Ces stages sont intégralement pris en charge financièrement par les universités et les groupes scolaires. Le CEEJA ne fait que les accueillir sur le site de Kientzheim et participe à l'élaboration du programme axé sur l'Europe et les questions interculturelles.

- | | |
|----------------------------|--|
| 9 au 14 février | Stage pour les étudiants de l'Université Hôsei
au CEEJA - Kientzheim |
| 27 au 1 ^{er} mars | Stage pour les élèves de l'Université Ritsumeikan
au CEEJA - Kientzheim |
| 25 -30 mai | Stage pour les élèves du Lycée Shiraume
au CEEJA à Kientzheim |

B. Les actions scolaires

La Malle Pédagogique Japon

La Malle Pédagogique Japon est une création du CEEJA. Elle circule depuis 2006 dans toutes les écoles de la Région Alsace (maternelles et élémentaires), en partenariat avec le Centre Départemental de Documentation Pédagogique du Haut-Rhin.

Le CEEJA a officiellement signé la convention de partenariat avec le CDDP du Haut-Rhin en 2008. Depuis, la malle est constamment réservée et elle est même demandée au-delà de l'Alsace.

Elle reste un support idéal de sensibilisation aux différences culturelles pour les plus jeunes. Le Consulat Général du Japon à Strasbourg soutient ce projet pédagogique régional et s'investit aux côtés du CEEJA pour une meilleure perception du Japon dans les écoles.

Les actions en établissements scolaires

Le CEEJA est souvent sollicité par les collèges et les lycées de la région pour des actions Japon (ateliers manga, ateliers calligraphie, expositions, etc.).

En 2009 plusieurs ateliers seront mis en place et plusieurs conventions seront signées avec les grands établissements scolaires.

Le CEEJA se propose de soutenir, dans la mesure du possible, toutes les démarches des CDI vers le Japon et assiste les professeurs et les bibliothécaires dans leurs projets de sensibilisation.

26 au 30 janvier	Représentations de <i>kamishibai</i> (Théâtre de Papier) pour les établissements scolaires du Département du Haut-Rhin
Janvier	Soutien aux ateliers du club Manga du Lycée Blaise Pascal de Colmar
A définir	Soutien aux ateliers calligraphie et sumie (peinture à l'encre) du Lycée Stoessel à Mulhouse
Toute l'année	Prêt des expositions du CEEJA (manga, estampes) dans tous les établissements de la région

3. L'action culturelle

En 2008, dans le cadre du 150^{ème} anniversaire des relations franco-japonaises, l'Alsace a accueilli la 33^{ème} Japan Week. Cette semaine culturelle s'est déroulée à Strasbourg et a connu un grand succès avec une très forte fréquentation, du 22 au 27 novembre. Les retombées, non seulement dans le domaine de la culture mais aussi dans le domaine du tourisme et des échanges économiques, seront nombreuses.

En 2009, plusieurs grands projets sont en cours de montage : un festival sur le cinéma d'animation, des représentations de théâtre nô et de kyôgen (théâtres classiques) ainsi que plusieurs expositions au Corps de Garde à Colmar.

La majeure partie des actions sont réalisées en collaboration avec la Fondation du Japon et la Maison de la Culture du Japon à Paris.

L'action culturelle au CEEJA se divise essentiellement entre les événements culturels réalisés sur l'ensemble de l'Alsace (expositions, concerts, spectacles, conférences, ateliers), les stages de sensibilisation à la culture et aux arts du Japon réalisés au CEEJA et la promotion culturelle de l'Alsace au Japon.

A. Les événements culturels Japon

26 au 30 janvier	Représentations de <i>kamishibai</i> (Théâtre de Papier) dans les établissements scolaires du Département du Haut-Rhin et au Grillen à Colmar pour le grand public
Mars	Exposition au Corps de Garde à Colmar sur les arts du Japon <i>Artiste et thématique à définir</i>
7 au 17 avril	Festival de Cinéma d'animation « <i>Les origines de l'animation japonaise et Miyazaki Hayao</i> » Itinérant dans toute la Région Alsace, en partenariat avec la Fondation du Japon, la Maison de la Culture du Japon à Paris et Alsace-Cinéma <i>A l'occasion de la sortie du nouveau film de Miyazaki Hayao</i> A Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Thann, Erstein, Saint-Louis et Sélestat (<i>itinéraire à confirmer</i>)
Avril	Expositions sur le cinéma d'animation japonais, en parallèle du festival de cinéma Lieux à définir
Mai	Conférence de Kono Yoshinori, spécialiste des arts martiaux anciens, et ateliers En partenariat avec le Consulat Général du Japon à Strasbourg et la Fondation du Japon A Strasbourg et à Colmar

Automne	Exposition au Corps de Garde à Colmar sur les arts du Japon <i>Artiste et thématique à définir</i>
Novembre	Représentations de théâtre <i>kyôgen</i> (théâtre classique comique) en Alsace, en partenariat avec la Fondation du Japon, en marge de la session de recherche sur le rire au Japon
Décembre	Représentations de théâtre <i>nô</i> (théâtre classique) en partenariat avec la Fondation du Japon et la Maison de la Culture du Japon à Paris <i>Projet à confirmer, lieu à définir</i>
Décembre	Spectacle musique et danse <i>chindon</i> (musique populaire), à l'occasion des marchés de Noël à Strasbourg, Colmar et Mulhouse, avec diffusion éventuelle d'un film sur le <i>chindon</i> .

B. Les stages culturels (sensibilisation aux arts, aux métiers d'art et à la culture)

Suite à une forte demande du public, le CEEJA reprendra ses activités hebdomadaires passées (ateliers sumie – peinture à l'encre, calligraphie, kimonos, etc.) sous forme de stages de sensibilisation à la culture et aux arts du Japon.

Ces stages seront concentrés sur quelques jours. Ils seront organisés au Corps de Garde et seront animés par des intervenants spécialistes.

En 2009, au minimum deux stages de sensibilisation sont prévus.

C. La promotion culturelle de l'Alsace au Japon

Le CEEJA soutient, dans la mesure du possible, tous les projets de coopération culturelle entre l'Alsace et le Japon.

Été 2009 Soutien à la tournée japonaise de la chorale « Les petits chanteurs de Guewenheim »

Par ailleurs, suite au travail de catalogage des objets japonais qui se trouvent dans les collections publiques alsaciennes (Société Industrielle de Mulhouse, Bibliothèque Humaniste de Sélestat, Musée Unterlinden, etc.), le CEEJA va approfondir ce travail et inventorier chaque objet afin de pouvoir servir de relais auprès des institutions japonaises et européennes qui souhaitent obtenir des informations et inventorier ces objets d'art dans les catalogues internationaux.

En 2009, le CEEJA démarrera ainsi un travail mise en réseau des musées alsaciens avec l'Université japonaise Ritsumeikan.

4. La promotion économique et touristique

A. Le soutien au développement économique

En liaison avec Alsace International et le CAHR, le CEEJA porte, chaque fois que cela est utile, son soutien aux contacts économiques avec des entreprises japonaises.

Par ailleurs, le CEEJA apporte également son soutien aux entreprises alsaciennes qui souhaitent travailler avec le Japon.

Suite à la 33^{ème} Japan Week qui s'est déroulée à Strasbourg du 22 au 27 novembre dernier et à la journée d'échanges économiques organisée par le CEEJA et les services du développement économique de la Ville de Strasbourg, la pâtisserie traditionnelle Toraya, qui est la plus ancienne du Japon, envisage de réunir une délégation nationale de grands pâtisseries en 2009 afin de leur faire découvrir la pâtisserie française à Paris et en Alsace. A l'occasion de ce séjour, la délégation envisage de découvrir les plus beaux sites touristiques de l'Alsace afin d'allier visites professionnelles et découverte de la région.

Novembre Rencontres professionnelles entre les pâtisseries d'Alsace et les
 grands noms de la pâtisserie japonaise
 Dans toute l'Alsace

B. La promotion touristique

Le CEEJA s'associe aux projets de développement touristiques aux côtés notamment de l'Association Départementale du Tourisme du Haut-Rhin et de l'Office de Tourisme de la Ville de Colmar.

Ainsi, lors de la 33^{ème} Japan Week qui s'est déroulée en Alsace du 22 au 27 novembre dernier, le CEEJA, l'ADT et l'Office de Tourisme de Colmar ont organisé 3 excursions Alsace pour les 600 VIP sponsors de la Japan Week, en partenariat avec Japan Railways, Miki Travel, la SNCF et la Région Alsace.

Ces excursions ont été l'occasion de faire la promotion de l'Alsace, du TGV Est et de la Ville de Colmar. La décision d'ouvrir les marchés de Noël une semaine en avance s'est révélée être une occasion exceptionnelle de communication sur la région.

Les médias japonais ont suivi ces excursions qui ont été relayées au Japon et, en 2009, la NHK, première télévision nationale, prévoit éventuellement de réaliser un documentaire sur les marchés de Noël colmariens, documentaire qui n'avait pas pu se faire en 2008 en raison de contraintes financières.

Little World Museum of Man – Nagoya

Depuis 2008, le CEEJA est devenu l'interlocuteur en Alsace du « Little World Museum of Man » à Inuyama, près de Nagoya.

Ce musée, qui est à la fois un musée de l'homme et un musée de découvertes touristiques, abrite depuis plusieurs années une maison alsacienne traditionnelle ainsi qu'une boutique Alsace.

Chaque année, une personne d'Alsace est recrutée pour devenir ambassadeur de notre région dans ce musée. En été 2008, c'est le CEEJA qui a géré les recrutements et qui a permis l'établissement du contrat de travail.

En 2009, le CEEJA se chargera à nouveau des appels à candidature pour l'établissement d'un nouveau contrat de travail entre le Musée Little World et une personne d'Alsace.

C. L'interculturel

Le CEEJA remettra en fonctionnement, en 2009, ses stages interculturels sur le comportement en affaires, à destination des cadres des entreprises japonaises et des entreprises alsaciennes qui souhaitent travailler avec le Japon, en partenariat avec l'EU-Japan Centre for Industrial Cooperation à Bruxelles, suite à leur proposition.

Automne Stages interculturels pour les entreprises
 Au CEEJA à Kientzheim

D. Conférences, séminaires, colloques

Mai Conférence de Inouchi Naoki, Professeur à l'Université Meijô de
 Nagoya et chercheur invité par le CEEJA et l'Université de Haute-
 Alsace
 A l'Université de Haute Alsace à Mulhouse à Colmar

Septembre Symposium international sur la mondialisation et la globalisation
 Au CEEJA à Kientzheim

E. L'accompagnement de la présence japonaise en Alsace

L'association Amitié Alsace-Japon regroupe l'ensemble de la communauté japonaise, les cadres des entreprises japonaises ainsi que acteurs locaux œuvrant pour les échanges Alsace-Japon.

En 2009, le CEEJA continuera d'organiser, au titre de l'Association Amitié Alsace-Japon, quelques événements permettant à l'ensemble de la communauté japonaise de se retrouver.

CEEJA - budget prévisionnel 2009
version comptable

ANNEXE 2

RECETTES		841 430
	Revenus vente ouvrages publication	0
999 100	Subvention Région Alsace	313 160
999 200	Subvention Département	385 470
999 300	Subvention Seijô	104 000
999 400	Cotisations	10 000
999 500	Recettes financières	10 000
	Contribution partenaires manifestations	18 800

DEPLACEMENTS, MISSIONS, ACCUEIL		
990 A 000	Déplacements, missions, accueil "Recherche et Enseignement"	14 000
991 A 000	Déplacements, missions, accueil "Promotion Economique et Touristique"	1 250
992 A 000	Déplacements, missions, accueil "Culture"	3 500
993 A 000	Déplacements, missions, accueil "Services Communs"	19 500
TOTAL		38 250

FRAIS DE PERSONNEL (SALARIES)		
990 B 000	Frais de personnel (salariés) "Recherche et Enseignement" ALONSO +1/2 DELABORDE + 1/2 DIDIERJEAN + 1/3 EBRARD + 1/3 FERMAUD + 1/2 MEYER + 1/4 RICHEZ + 1/2 TOKUE	163 000
991 B 000	Frais de personnel (salariés) "Promotion Economique et Touristique" 1/2 DIDIERJEAN + 1/3 FERMAUD + 1/4 RICHEZ + 1/2 TOKUE	30 000
992 B 000	Frais de personnel (salariés) "Culture" 1/2 DELABORDE + 1/3 FERMAUD + 1/2 MEYER + 1/4 RICHEZ	100 500
993 B 000	Frais de personnel (salariés) "Services Communs" 2/3 EBRARD + GISIE + MOUANNES (remplacement) + 1/4 RICHEZ + STAEHLY (congé maternité)	133 370
TOTAL		426 870

AUTRES FRAIS DE PERSONNEL (OCCASIONNELS)		
990 B 100	Autres frais de personnel (occasionnels) "Recherche et Enseignement"	4 100
991 B 100	Autres frais de personnel (occasionnels) "Promotion Economique et Touristique"	2 770
992 B 100	Autres frais de personnel (occasionnels) "Culture"	4 000
993 B 100	Autres frais de personnel (occasionnels) "Services Communs"	2 900
TOTAL		13 770

ACTIONS / MANIFESTATIONS		
990 C	Colloques	71 400
990 D	Sessions d'études	
990 E	Conférences	
990 F	Stages enseignement	
990 G	Soutien aux chercheurs	
990 H	Publication	
990 I	Bibliothèque	11 200
991 C	Manifestations économique	
992 C	Evénements culturels	50 000
992 D	Stages de sensibilisation aux arts et à la culture du Japon	
992 E	Actions pédagogiques pour les scolaires	
TOTAL		132 600

GESTION COURANTE		
994	• Approvisionnement	33 000
	• Bâtiments et charges de fonctionnement	65 000
	• Entretien et réparations	18 000
	• Assurances	7 500
	• Documentation générale	2 000
	• Honoraires	22 000
	• Communication	8 600
	• Télécommunications et affranchissements	14 000
	• Frais financiers	800
	• Cotisations versées	40
	• Impôts, taxes & charges sociales globales	8 000
	TOTAL	

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		
995	• Logiciels informatiques	51 000
	• Matériel hôtelier	
	• Installations générales	
	• Equipement bibliothèque	
	• Ouvrages bibliothèque	
	• Matériel de transport	
	• Matériel informatique	
	• Mobilier	
• Matériel manifestations		
TOTAL		51 000

TOTAL DES DEPENSES		841 430
---------------------------	--	----------------